

Un petit ensemble d'oboles marseillaises du IV^e s. av. J.-C. provenant de Sainte Luce (pays Voconces)

Jean-Albert Chevillon*, Pierre André**

* *Chercheur indépendant en numismatique*

** *Contribution historiographique et géographique*

Résumé : En nous appuyant sur les données publiées en 2005 par Yves Girard¹, à propos du site de Sainte Luce (commune de Vercoiran - Drôme, France), qui signale que « *en limite de ce lieu, des découvertes fortuites ont été faites par les riverains depuis de nombreuses années. L'examen du seul mobilier communiqué est assez révélateur des périodes de fréquentations avec notamment des oboles massaliètes datables des Âges du Fer* », il nous a été rendu possible de retrouver la trace de ces monnaies découvertes, au même endroit, dans l'environnement immédiat du site. Les éléments recueillis confirment qu'il s'agit très certainement d'un dépôt dont l'intérêt repose principalement sur son ancienneté (milieu du 2^{ème} quart du IV^e s. av. J.-C.) et sur sa zone d'origine, le bas pays Voconces (Baronnies occidentales, haute vallée de l'Ouvèze), secteur qui s'avère très peu documenté en matière numismatique pour cette « haute » période. De plus, de par son contenu qui mélange les dernières séries d'oboles têtes à droite et les premières avec ce motif désormais orienté à gauche, ce petit ensemble met particulièrement en avant ce moment « charnière » dans le programme de l'atelier de Marseille grecque.

Mots-clés : Marseille (Massalia), oboles, classification, époque classique.

Abstract: Drawing on data published in 2005 by Yves Girard, about the site Sainte Luce (town of Vercoiran - Drôme, France), which reports that "the limit of this place, accidental discoveries were made by residents from many years. Examining the only furniture press is revealing periods dating with particular Massaliètes datable oboles of the Iron Age", we was able to trace these discoveries currencies at the same place in the immediate environment of the site. The information confirms that this is certainly a deposit whose interest is primarily based on its age (middle of the 2nd quarter of the fourth century BC) and on its area of origin, down the Voconces countries (Western Baronnies high valley of Ouvèze), a sector which is very little documented in terms of numismatic material for this "high" period. Moreover, by its content that mixes the latest series of obols with heads right and the first with this design now facing left, this small set particularly emphasizes this point "hinge" in the Greek Marseille workshop's mint.

Keywords: Marseille (Massalia), obols, classification, classical period



¹ GIRARD, Y., 2005, p. 46 et 47.

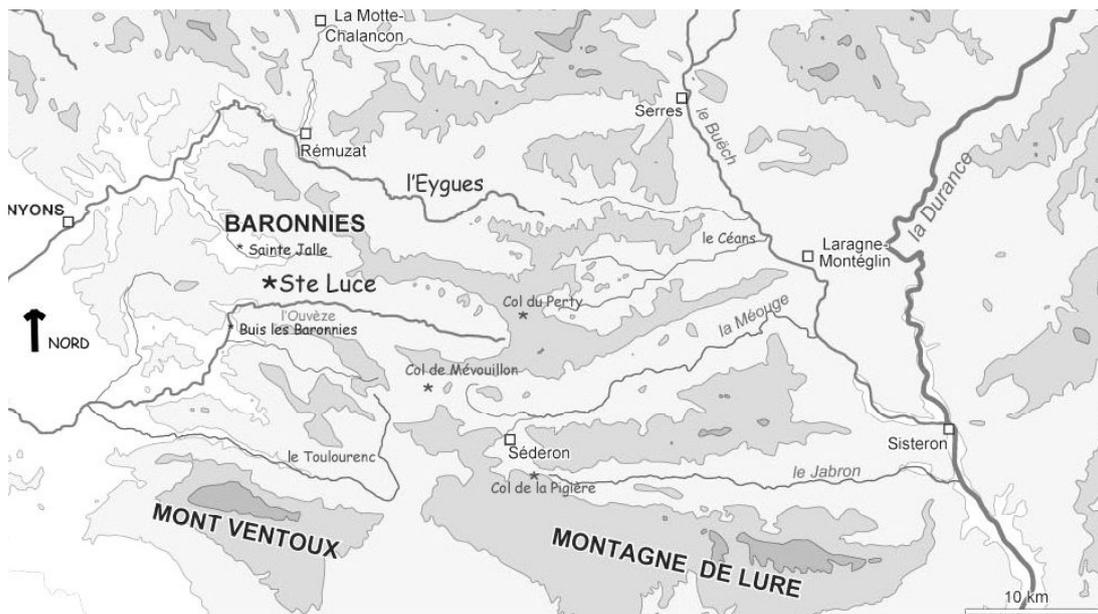
La zone abordée dans ce travail s'inscrit géographiquement dans « *Le modèle de terrain des Baronnies* » (Varlet[†], 1999/2000) qui présente des crêtes parallèles orientées d'est en ouest à l'exemple des Dentelles de Montmirail, du rocher du Saint Julien à Buis-les-Baronnies et de la crête de la montagne de Montlaud qui abrite le site archéologique de Sainte Luce.

Disposé en balcon sur le versant nord de cette montagne, le site de Sainte Luce² offre un terrain plan d'environ 3000 m² que des élévations de lames rocheuses défendent du vide sur ses bordures.

Historiquement, les recherches archéologiques sur le territoire des Baronnies occidentales débutent dans les premières décennies du XX^e siècle avec les frères Louis et Auguste Catelan, de Buis-les-Baronnies (Catelan, 1923). Ces deux pionniers de la Préhistoire locale vont saisir toute l'importance de l'axe naturel est-ouest reliant par les vallées baronnardes le sud des Alpes au Rhône.

Ce « *Chemin des Peuples* » disaient-ils, « *ce triangle, pour ne pas dire ce delta, grand ouvert au couchant sur le Tricastin qu'il absorbe, se continue en s'étranglant jusqu'à la frontière Est, c'est-à-dire jusqu'à Mollans et le Buis... en empruntant les vallées de la Haute Ouvèze et ses deux affluents le Menon et le Toulourenc, jusqu'au triple couloir correspondant du Jabron, de la Méouge et du Céans, affluents et sous-affluents de droite de la Durance* ».

Concernant plus particulièrement le site de Sainte Luce, nous savons qu'il fut occupé, sinon fréquenté de manière pérenne, depuis la Préhistoire Récente (Catelan, 1923 ; Gras, 1964 à 1968) jusqu'au XIV^e siècle (Barruol, 2000) ; sa position dominante permettant le contrôle total de la cuvette de Sainte-Jalle au nord et la vallée de la Haute Ouvèze au sud.



Les Baronnies et le site de Sainte Luce. Cartographie C. Bernard AVDPA Grenoble

À compter de l'année 1963 et jusqu'en 1968, René Gras de Nyons, organise sur ce gisement des campagnes de prospections et de sondages. Ses recherches donneront lieu à une courte publication dans le cadre du Congrès de Nice consacré au « *Néolithique et Âges des Métaux dans les Alpes françaises* » (Gras, 1976).

² L'origine toponymique de Sainte Luce pourrait, pour certains, provenir du dieu Lugh : le Zeus du panthéon celtique, le dieu à la lance, associé à la lumière stellaire, aux éclairs. *Lugh* ou *Lugos*, *Lugus* en Gaule, et dans les régions anciennement celtes, est attesté par un certain nombre de toponymes dont les plus connus en France sont Lugdunum (Lyon) ou Laon. Cependant, Sainte Luce est surtout connue en tant que vierge et martyre à Syracuse – Sicile – où elle fut victime de la persécution (yeux crevés) de Dioclétien aux environs de l'an 304 ap. J.-C. Très populaire, son culte remonte aux premiers siècles du christianisme et remplacera la fête païenne consacrée à la lumière : lux, lucie, luce. Ce site fut probablement sanctifié et christianisé vers la fin de l'Empire romain (Mège, 1995).



Fig. 1: Les oboles de Sainte Luce

SL- 1	0,74 g	10-9,5 mm	tête à d.	coll. privée
SL-2	0,72 g	12-10 mm	tête à d.	coll. privée
SL-3	0,61 g	11,8-10 mm	tête à d.	coll. privée
SL-4	0,53 g	11-9 mm	tête à d.	coll. privée
SL-5	0,86 g	11-10,5 mm	tête à g.	coll. privée
SL-6	0,70 g	12-10,2 mm	tête à g.	coll. privée
SL-7	0,78 g	12-11 m	tête à g.	coll. privée
SL-8	0,77 g	11,5-9,5 mm	tête à g.	coll. privée
SL-9	0,62 g	9,5-9,2 mm	tête à g.	coll. privée
SL-10	0,62 g	12-10,3 mm	tête à g.	coll. privée
SL-11	0,60 g	11 mm	tête à g.	coll. privée
SL-12	0,58 g	9-10 mm	tête à g.	coll. privée
SL-13	0,67 g	11,5-11 mm	tête à g.	coll. privée

Fig. 2 : Tableau des références

1. Contexte de découverte

Les monnaies, toutes des oboles, proviennent du versant nord (commune de Bésignan, Drôme)³ du site de Sainte Luce, une vaste zone d'éboulis en très forte pente (45° environ) traversée par un chemin forestier sur lequel, suite à d'importants travaux, elles furent découvertes. Leur surface de dispersion, de quelques dizaines de m², s'avère strictement limitée à l'axe de la voie. Leur très bon état de conservation, leur homogénéité typologique et chronologique, nous permettent de confirmer qu'il s'agit très probablement d'un pécule « éclaté ». Toutes récoltées dans les années 1990⁴, leur existence fut seulement révélée par Yves Girard qui les signale dans son article de 2005, sans plus de précisions.

2. Contenu

Ce petit ensemble se compose de treize oboles en argent attribuables à la Marseille grecque⁵. Frappées à partir des années 410⁶, les oboles « à la roue » présentent à l'avert une tête, le plus souvent cornue. Dotées au départ d'un style purement « classique », elles reprennent l'image du dieu fleuve Lacydon⁷ créée au sein de l'atelier vers le milieu de la 2^{ème} partie du V^e siècle. Au revers, on détaille une roue à quatre rayons, avec moyeu et jante apparents et les lettres MA dans deux des cantons. Ces oboles, à la typologie « figée », seront émises par Massalia pendant près de

³ Le site de Sainte Luce se trouve sur la commune de Vercoiran, alors que la zone de découverte se positionne sur celle de Bésignan.

⁴ Ces monnaies sont conservées chez un collectionneur privé que nous remercions vivement pour avoir accepté de les mettre à notre disposition pour ce travail.

⁵ Yves Girard parle d'une douzaine de spécimens.

⁶ CHEVILLON, J.-A., 2014, p. 125.

⁷ CHEVILLON, J.-A., LILLAMAND, A., 2015, p. 12.

quatre siècles. De nombreuses évolutions stylistiques et pondérales permettent de différencier, au fil du temps, les innombrables séries qui seront très largement diffusées. Leur classification complète reste à l'étude car leur nombre particulièrement élevé et la complexité des variétés continuent à interroger les spécialistes.

3. Spécificités

Premier élément déterminant quant à ce petit ensemble de Sainte Luce, on y distingue quatre spécimens avec la tête orientée à droite et neuf avec la tête à gauche (Fig. 1 et 2)⁸. Ce retournement du motif, qui s'opère au début du IV^e s. av. J.-C., marque une étape importante dans les évolutions de ce type. Or, en dehors du trésor, si peu étudié, de la Courtine d'Ollioules⁹, qui contenait 12 spécimens à la tête à droite pour 4928 à la tête à gauche¹⁰, seul notre petit pécule présente, à ce jour, cette rarissime et significative spécificité.

Autre donnée importante, nos oboles s'insèrent toutes dans les séries identifiées pour cette période « charnière » dans la production de l'atelier. Leur intérêt principal réside donc dans leur comparaison avec les monnaies des autres trésors, ainsi qu'avec les spécimens trouvés en stratigraphie (ou en contexte archéologique) pour cette même époque, afin d'affiner au mieux leur chronologie et leur datation.

Enfin, le lieu d'origine de cette trouvaille s'avère particulièrement intéressant car bien excentré par rapport aux autres dépôts recensés. Concernant le territoire des Voconces, nous pouvons seulement évoquer la présence de quelques monnaies plus anciennes au travers d'un spécimen archaïque « gréco-provençal », datable du dernier quart du VI^e s., originaire de la vallée du Jabron (affluent de la Durance)¹¹ ; du signalement d'une obole de Marseille « au crabe », aux alentours de Nyons¹², émise vers le milieu du V^e s. ; ainsi que quelques spécimens découverts en fouille sur le site protohistorique du Pègue : une obole à la tête du Lacydon / tête de lion¹³ et une obole à la tête d'Athéna / roue (fin V^e s.), un hémiobole « à la roue » (début IV^e s.), ainsi que quelques oboles de ce même siècle avec la tête à droite puis à gauche¹⁴. Bien que limitée, la présence de ces monnaies dans cet arrière-pays nous confirme que les relations avec le monde méditerranéen furent établies très tôt. L'existence de notre petit pécule sur les contreforts du site de Sainte Luce vient rajouter un élément « majeur » à cette liste.

⁸ Les oboles de Sainte Luce seront référencées par les lettres SL suivies par leur numéro dans notre classification (exemple : SL-1 pour le spécimen le plus ancien de ce petit ensemble).

⁹ BRENOT, Cl., 1989. Ce trésor, pourtant à haute valeur scientifique, n'a été brièvement présenté qu'au travers de ce travail (qui ne contient qu'une planche de onze monnaies). Une deuxième planche, présente dans le volume de la Carte Archéologique de la Gaule consacré au Var, a été utilisée par M. Py dans son Lattara 19 (fig 243, p.785, T II).

¹⁰ À ces 4940 oboles, se rajoutent 16 drachmes « lourdes », 2 imitations d'Emporion et 1 hémiobole de Marseille à la tête de Satyre à droite / croissant de lune avec deux points (OBP-31). Cette dernière monnaie, qui est à rattacher au monnayage massaliète, correspond pondéralement à la moitié de l'obole de 0,63 g.

¹¹ CHEVILLON, J.-A., Le monnayage archaïque de la Théliné grecque (Arles, France), *Actes du Congrès International de Numismatique de Taormina, Sicile*, septembre 2015, à paraître.

¹² CHEVILLON J.-A., MÈGE, J.-C., 2015, p. 39-42.

¹³ Longtemps resté le seul spécimen connu pour cette rare émission.

¹⁴ CHEVILLON J.-A., 2011.



Fig. 3

Oboles à légendes d'avvers
(charnière V^e – IV^e s. av. J.-C.)



MM1
Mauressip
(Saint-Côme-et-Marujols)
(MM1) Py 2006, en stratigraphie,
1^{er} quart du IV^e s.

Fig. 4

4. Description

Dans le lot des treize monnaies étudiées, nous distinguons, en premier lieu, un exemplaire d'assez bon style à la tête à droite (SL-1) (Fig.3). Ce spécimen reprend, en l'adaptant, le motif des premières oboles « classiques » avec un M au revers (séries OBM-6)¹⁵ émises à la fin du V^e siècle (avec légende longue, légende courte et sans légende de droit)¹⁶, ainsi que des premières séries suivantes « à la tête à droite avec de longs favoris » avec désormais systématiquement le MA au revers (séries OBM-7) datables du tout début du IV^e s. (Fig. 4). Dans ce sens, l'archéologie nous confirme la présence, en stratigraphie, d'une obole équivalente à Maressip, Saint-Côme-et-Maruéjols, dans une couche du 1^{er} quart du IV^e s. av. J.-C.¹⁷. L'antériorité de ces monnaies nous est confirmée par leur absence dans le trésor de la Courtine d'Ollioules¹⁸.

Notre monnaie présente un style nouveau, avec une tête qui conserve la même orientation et qui présente une chevelure moins fournie, constituée de mèches bien séparées et plus limitées en nombre, organisée à partir de deux boucles en vis-à-vis à l'arrière du crâne (OBM-7a)¹⁹. Cette spécificité, qui reprend l'ordonnement des premières oboles à légendes va rester une constante pour les oboles de datation « haute ». A noter la présence toujours bien marquée de longs favoris et l'absence de corne frontale. Les premiers coins gravés pour ce groupe se révèlent être d'une bonne qualité artistique. On y constate que notre monnaie vient se positionner parmi les spécimens dotés d'un style « médian » qui peut, en fonction de la qualité artistique et technique du graveur, évoluer vers des formes plus simplifiées voire dégradées. Cet exemplaire peut être considéré comme le plus ancien du dépôt. Son niveau d'usure, qui s'avère le plus important de ce petit ensemble va également dans ce sens.

Les trois spécimens suivants (SL-2, SL-3 et SL-4) (Fig. 5) s'insèrent dans le même ensemble stylistique mais avec des évolutions dans le traitement du motif et dans l'atténuation importante, voire complète, des favoris (OBM-7b). Ce style a été particulièrement étudié, il y a peu, par J. Casta qui signale que ces monnaies se distinguent clairement des autres par un traitement particulièrement « simplifié » de la chevelure²⁰. Il est particulièrement intéressant de noter que la gravure de ce groupe servira, à la fin du II^e s. de prototype à l'obole de la cité gallo-grecque de Glanon (St-Rémy-de-Provence)²¹.

On peut également rajouter que le relief général du motif de droit de ces monnaies s'avère moins important que celui des séries précédentes. L'exemplaire SL-2 présente une qualité de gravure qui le rapproche des plus beaux spécimens connus. Le spécimen SL-3, tréflé, laisse nettement apparaître deux profils superposés. Son traitement paraît un peu moins élaboré mais son style reste proche de celui des coins qui ont « initié » ce type de gravure. La monnaie SL-4 se singularise par une gravure nettement plus simplifiée et une légende AM au revers (lecture rétrograde). Ces éléments doivent être comparés avec ceux d'autres exemplaires de style fruste (Fig. 6) qui peuvent correspondre au travail « dégradé » des apprentis de l'atelier ou, possibilité qu'il ne faut pas

¹⁵ FEUGÈRE, M., PY, M., 2011, p. 41-42 (Nous reprendrons dans ce travail la classification systématisée de ces auteurs).

¹⁶ CHEVILLON J.-A., 2005.

¹⁷ PY, M., 2006, p. 29-30.

¹⁸ Seulement 12 monnaies à la tête à droite étaient présentes au sein de ce trésor. Les travaux, à venir et plus conséquents de J. Casta sur l'ensemble des oboles de ces périodes, permettront de les valoriser plus amplement.

¹⁹ PY, M., 2011, p. 41.

²⁰ CASTA, J., 2013, p. 5.

²¹ MESCLE, Th., CHEVILLON, J.-A., 2013, p. 3-8. Même l'orientation du prototype sera conservée pour ces oboles.

exclure, à des monnaies « d'imitation »²². Les plus anciens exemplaires du trésor de La Courtine d'Ollioules présentent le même style que nos trois spécimens de Sainte Luce. Ces exemplaires « varois », au nombre de douze, particulièrement usés et les seuls répertoriés en trésor avec la tête à droite, permettent de confirmer qu'ils furent émis juste avant le retournement du motif d'avvers. Les données stratigraphiques tendent, de plus en plus, à étayer ce positionnement. Dans ce cadre, on peut évoquer, un exemplaire, provenant de Gailhan et découvert dans un contexte archéologique de la 2^{ème} moitié du IV^e s.²³.

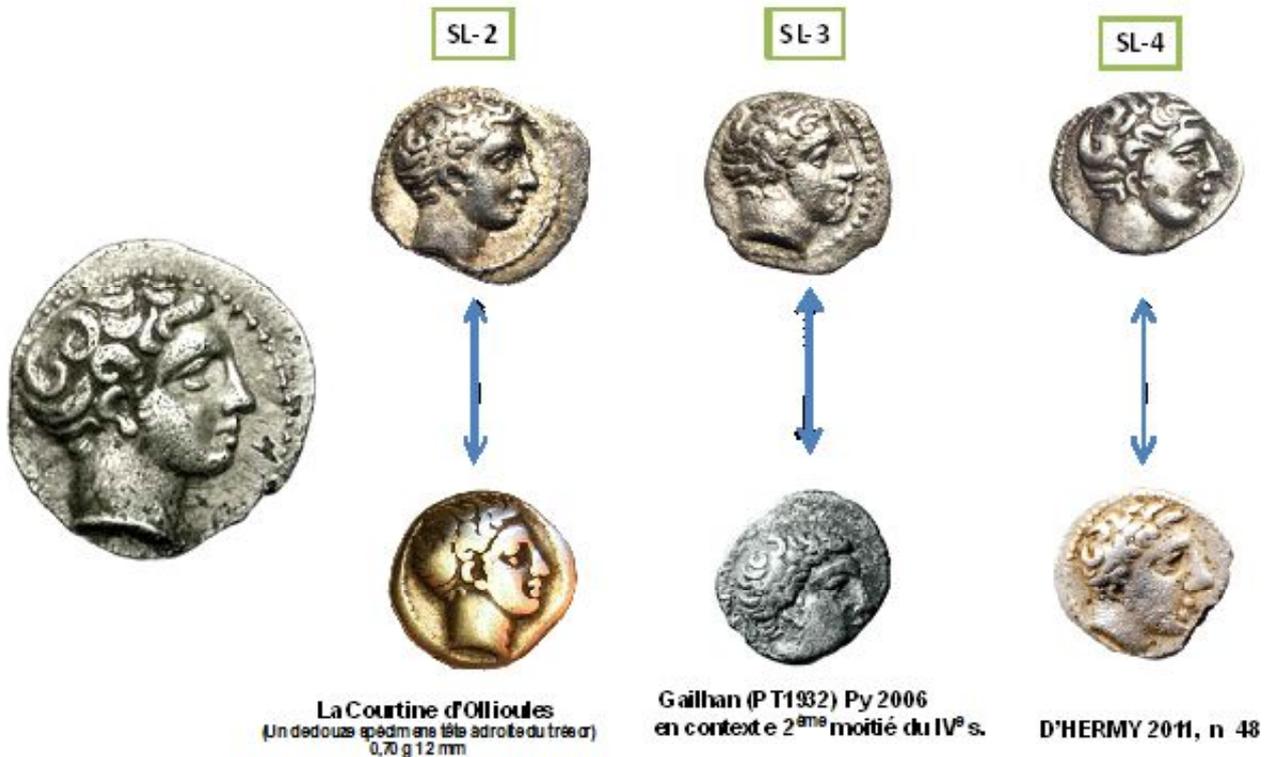


Fig. 5

Tous les spécimens qui suivent sont marqués par le retournement de la tête vers la gauche. Les monnaies SL-5, SL-6, SL-7, SL-8 et SL-9, toutes très proches, présentent un style nouveau de haute qualité de gravure avec une chevelure sophistiquée d'où s'échappe, systématiquement, une corne frontale bien marquée qui peut, parfois, volontairement « traverser » le grènetis²⁴. Parmi ces spécimens, la monnaie SL-5 (Fig. 7), particulièrement bien exécutée et conservée, correspond, sans doute, au fruit du travail d'un maître graveur. Son style fait partie des meilleurs que nous connaissons pour l'époque « classique » du monnayage. Il semble probable que son coin a été gravé par un professionnel venu de Sicile ou de Grande Grèce pour créer cette nouvelle série²⁵. L'exceptionnelle harmonie des formes et des détails est là pour nous le confirmer. Ce type de gravure, de très belle qualité, se caractérise par la présence sans équivoque d'une puissante corne

²² Pour cette « haute » époque, il est encore difficile de discerner avec certitude les quelques entités susceptibles d'émettre un monnayage d'imitation. Nous pensons néanmoins que c'est au cours du V^e siècle qu'apparaissent les premières frappes « indigènes ».

²³ PY, M., 2006, p. 30.

²⁴ CHEVILLON, J.-A., LILLAMAND, A., 2015, p. 13.

²⁵ On pourrait également prendre pour hypothèse que certains coins furent commandés aux maîtres graveurs siciliens qui les ont fabriqués dans leurs propres ateliers et qu'ils furent ensuite envoyés à Massalia pour utilisation.

bien dessinée pointant sur le front et par l'absence de favoris²⁶. Un certain nombre d'oboles, de coins variés, que l'on retrouve dans les groupes D et E des trésors de Lattes²⁷, présentent les mêmes spécificités. Concernant notre monnaie, un lien étroit est à faire avec un exemplaire identique trouvé en stratigraphie sur le plateau du Larzac, au Puech du Mus, datable du IV^e s.²⁸.



Fig. 6



Puech du Mus, Plateau du Larzac (P M1 - Py 2006, p. 33)
en stratigraphie: IV^e s.

Fig. 7

²⁶ On peut également rajouter la très anatomique et significative présence de la pomme d'Adam.

²⁷ PY, M., 2006, tome 2.

²⁸ PY, M., 2006, p. 33.

Les monnaies SL-6 et SL-7, plus faibles de frappe et plus usées, sont à intégrer dans cet ensemble (Fig. 8). Très peu d'oboles équivalentes sont présentes dans les trésors de Lattes. Cet élément, déterminant, vient confirmer l'antériorité de ces frappes de très haute qualité de gravure qu'il ne faut pas mélanger avec les monnaies des groupes C, D et E de Lattes²⁹ qui s'avèrent déjà alignés sur un poids inférieur et dont la corne n'est déjà plus matérialisée que par des mèches frontales pointées vers l'avant (spécificités communes)³⁰. Une monnaie provenant de La Courtine d'Ollioules³¹, dotée d'un poids de 0,81 g, vient confirmer la présence de ces premières oboles têtes à gauche dans ce dépôt. Un autre spécimen ancien, récemment publié et trouvé sur le Roc du Cayla (commune de Roquessels)³² correspond parfaitement à nos monnaies. Son poids de 0,77 g, malgré des marques d'usure, va dans le sens de l'antériorité de cet exemplaire en le rattachant au vieil étalon en cours depuis les années 475. Nous confirmons que ces monnaies, de très bon style et de poids lourd, inaugurent le retournement de la tête vers la gauche.



Fig. 8

Les monnaies SL-8 et SL-9, avec une tête efféminée de très bon style et la présence nette d'une corne, s'avèrent également proches des oboles précédentes (Fig. 9). On peut les rajouter, sans difficultés, parmi ce premier ensemble « à la tête cornue à gauche » (OBM-8)³³. Classifiées dans le groupe E de Lattes (variété dite « au chignon »), M. Py signale d'ailleurs à leur sujet « *Sans doute, s'agit-il d'une variété plus ancienne* » en confirmant, entre autres, leur taux d'usure supérieur³⁴. Dans son tout récent travail, J. Casta³⁵ confirme l'antériorité de cette variété qui, pour lui, correspond à une reprise « ultérieure » du prototype syracusain initial au dieu fluvial Anapos. Il est clair que l'image initiale gravée sur les premiers coins de cette série présente une qualité artistique et un rendu qui en font une des plus belles créations identifiées à ce jour. De fortes traces d'usure

²⁹ À l'exception de la variété « au chignon » étudiée plus bas.

³⁰ Autre élément déterminant : l'absence de tout bouletage des lettres du revers sur les séries « anciennes » alors qu'il est quasi systématique sur les oboles de ces groupes.

³¹ Vente CGB, monnaies 34, lot 1178, La Courtine, 0,81 g, 11,5 mm.

³² BAGAN, G., PY, M., 2015, p. 6 (n° 20).

³³ FEUGERE, M., PY, M., 2011, p. 42-43.

³⁴ PY, M., 2006, p. 780.

³⁵ CASTA, J., 2015, p. 3.

sont constatables, en particulier sur notre spécimen SL-8. Ce premier ensemble « à la tête cornue à gauche » semble donc bien inaugurer le retournement du motif d'avers.

On retrouve ce type d'oboles au « chignon » dans le trésor de Lattes 1 (groupe E) très certainement enfoui avant la fin du IV^e s.³⁶, ainsi que sous une forme « résiduelle » dans celui de Lattes 2³⁷, mais également dans le trésor de Martigues 1 (fin du 2^{ème} quart du IV^e s.)³⁸. Elles sont également confirmées en stratigraphie au Plan de la Tour à Gailhan dans un horizon de 350/300³⁹ et à Vié-Cioutat dans une couche archéologique datée également de 350/300⁴⁰. Enfin, une très récente publication signale la présence de cette variété d'oboles, en contexte archéologique, à Lacoste (Gironde)⁴¹. En plus de l'intérêt de confirmer la présence de monnaies de cette haute époque sur un site « lointain », il est particulièrement intéressant d'y constater que le droit de ces spécimens semble bien avoir servi de modèle à celui d'une série « locale et ultérieure » d'oboles qui présentent au revers un loup à gauche surmonté par une victoire.



Fig. 9

Les monnaies n° SL-10, SL-11, SL-12 et SL-13, avec leurs gravures bien différentes, marquent une véritable « rupture » dans le style de la production de l'atelier. Les têtes deviennent ici nettement plus simples dans leur composition et dans leur rendu. Certaines imperfections apparaissent avec en particulier des traits plus « lourds » et des imprécisions dans les équilibres des divers éléments du visage. La corne, toujours présente, est nettement moins apparente qu'avant. Le changement de graveurs, à ce moment-là, au sein de l'atelier est ici patent (Fig. 10).

³⁶ PY, M., 2006, p. 787.

³⁷ Dans ce dépôt, datable de vers 200 av. J.-C., les monnaies de ce groupe stylistique ne représentent plus que 5,1 % de la masse thésaurisée (contre 36,6 % dans Lattes 1) et elles se caractérisent toutes par de fortes traces d'usure : PY, M., 2006, p. 886.

³⁸ ECARD, Ph., 1992, CASTA, J., 2015 et DEROC, A., 1988 et 1989.

³⁹ PY, M., 2006, p. 32-33 (PT943).

⁴⁰ PY, M., 2006, p. 32-33 (VC5617).

⁴¹ GENVIEVE, V., SIREIX, Ch., 2014, p. 175-176.



Fig. 10



Fig. 11

On retrouve ces monnaies (Fig. 11), en particulier, dans les trésors de Lattes 1 et de Lattes 2 dont elles constituent, sans conteste, un des groupes les plus anciens. Elles s'avèrent présentes dans la plupart des dépôts d'époque « classique » : pour SL-10, dans Lattes 1 (groupe A, variante A1)⁴² ainsi que dans le trésor de La Courtine⁴³, pour SL-11, dans Lattes 1 (groupe A, variante A2)⁴⁴, pour SL-12, dans Lattes 1 (groupe A, variante A2) et dans Lattes 2⁴⁵ et, pour SL-13, dans Lattes 1

⁴² PY, M., 2006, p. 766-767.

⁴³ PY, M., 2006, p. 785.

⁴⁴ PY, M., 2006, p. 766-768.

⁴⁵ PY, M., 2006, p. 887-888.

(groupe A, variété A5, et dans La Courtine⁴⁶. Leur présence est attestée également sur l'oppidum Saint Marcel du Pègue (monnaie n° 12)⁴⁷. On constate donc que les spécimens de Sainte Luce s'intègrent sans difficultés dans la classification élaborée par M. Py en 2006. Détail important, ces quatre monnaies présentent un état de fraîcheur parfois exceptionnel (en particulier SL-13). Cette constatation confirme, un peu plus, que ces spécimens furent très certainement les derniers de ce lot à avoir été frappés. Ce groupe stylistique, qui comprend les très nombreuses séries « à la tête à gauche sans favoris » (OBM-11)⁴⁸, représente un jalon déterminant dans la compréhension des évolutions stylistiques de l'atelier.

Ainsi, comme on le voit dans les trésors de Lattes, leur ancienneté dans la longue évolution du type « figé » de l'obole à la tête à gauche ne fait aucun doute. Cette spécificité, en s'appuyant sur la date d'enfouissement proposée par M. Py, en particulier du trésor de Lattes 1, nous amène à penser que celle de notre dépôt est certainement à positionner à une date « haute » au cours de ce même siècle. Le spécimen n° 1 du dépôt d'Aniane⁴⁹ est à classer dans ce groupe typologique. De loin le plus usé, cet exemplaire (seul représentant de ce groupe) peut être considéré comme le plus ancien de ce petit ensemble principalement composé de monnaies des groupes B et C de Lattes.

Concernant la typologie des revers, nos monnaies permettent de confirmer quelques éléments importants quant à l'évolution globale de ce type « à la roue » qui fut créé vers 450 avec les oboles à la tête casquée « à la rouelle » (Fig. 12). D'abord anépigraphes, ce motif, qui reproduit initialement une véritable roue de char⁵⁰, est représenté avec des rayons entretoisés, un moyeu en fort relief et une jante large. Puis, au cours de la frappe de ce groupe à fort volume, qui va perdurer pendant quelques décennies, le motif va peu à peu se schématiser avec, en particulier, la disparition des entretoises. Un M commence à apparaître sur certaines rares séries « tardives » de cet imposant ensemble⁵¹. Ce motif va, en même temps, être réutilisé sur la plupart des émissions « préclassiques » d'oboles de la 2^{ème} partie du V^e s., avec les oboles à la tête du Lacydon, à la tête d'Athéna, puis sur les premières oboles « classiques » à légende dorienne ΜΑΣΣΑΛΙΩΤΑΝ avec un M dans un des cantons de la roue et, au départ, une jante encore épaisse héritée du style des groupes précédents.

Le lien avec les séries qui suivent, qui vont désormais définitivement présenter un MA aux lettres non bouletées et une barre du A systématiquement droite, est assuré par une unique obole à légende avec une roue dont les éléments s'allègent peu à peu⁵². Les oboles représentées dans notre petit ensemble appartiennent aux premières séries qui vont suivre, avec un maintien global du style et un MA aux formes inchangées. Il faudra attendre les séries ultérieures émises au cours de la 2^{ème} partie du IV^e s. pour voir se multiplier : le bouletage des lettres avec parfois une barre centrale du A qui s'avère « brisée », un nouvel allègement des reliefs du motif, ainsi que des spécificités diverses propres à certaines séries (rayons non joints à la jante, bouletage des rayons...)⁵³. L'unité de style de toutes les monnaies de Sainte Luce confirme donc leur antériorité chronologique.

⁴⁶ PY, M., 2006, p. 785.

⁴⁷ CHEVILLON, J.-A., 2011a, p. 57 et 59.

⁴⁸ FEUGÈRE, M., PY, M., 2011, p. 46-47.

⁴⁹ RICHARD RALITE, J.-C., GENTRIC, G., RAMONAT, R., HADDAD, Y., 2009, p. 170-171.

⁵⁰ La roue représente également un symbole solaire. Voir à ce sujet : POURNOT, J., 2000, p. 185.

⁵¹ CHEVILLON, J.-A., 2011b, p. 09-12.

⁵² LILLAMAND, A., CHEVILLON, J.-A., 2012, p. 12.

⁵³ On peut voir apparaître, en particulier dans Les trésors de Lattes un pré-bouletage des lettres sur certains spécimens des séries A. Les petits globules, quand ils sont visibles restent faibles en relief. Il est évident que la volonté de les faire apparaître n'est pas présente à cette époque. Bien plus tard, le bouletage deviendra sur certaines séries un élément stylistique totalement « indissociable et intégré », en particulier aux II^{ème} et I^{er} siècles.



Fig. 12

5. Métrologie

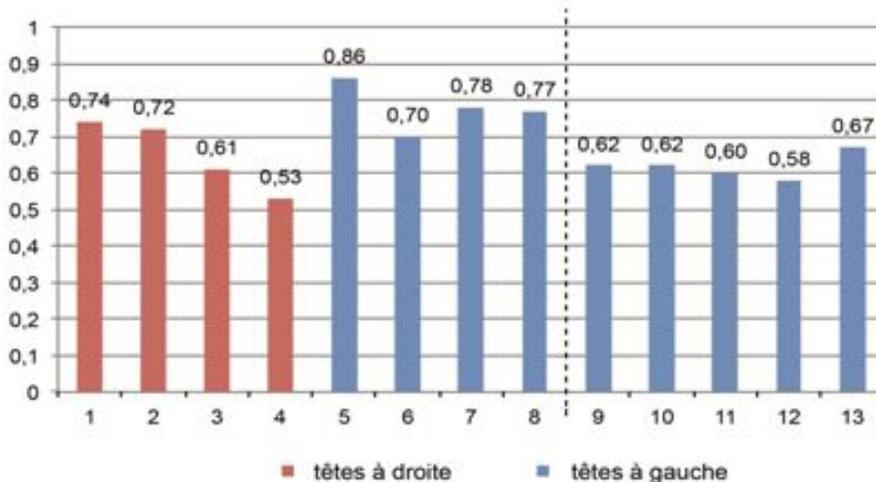


Fig.13, courbe des poids des oboles de Sainte Luce

La moyenne pondérale constatée pour l'ensemble des monnaies de Sainte Luce (Fig. 13), s'élève à 0,677 g. Le nombre limité d'exemplaires nous amène simplement à constater une « cassure métrologique » entre la série « terminale » (groupe A de Lattes) dont la moyenne s'établit

à 0,618 g (avec des spécimens peu usés) et le reste des séries « antérieures » qui présentent une moyenne à 0,703 g (avec des monnaies globalement moins bien conservées). Si l'on exclut les quelques spécimens anormalement « légers » : SL-3, SL-4 et SL-9, cette valeur remonte à 0,761 g. Ces monnaies s'avèrent donc encore toutes alignées sur le vieil étalon (poids théorique 0,92 g), créé vers les années 475/470, lors du passage à l'époque « postarchaïque » du monnayage⁵⁴.



Fig. 14 : Métrologie période Sainte Luce

On constate seulement, au fil des émissions, une légère perte pondérale qui va perdurer jusqu'à ces séries avec des valeurs constatées qui se concentrent vers une moyenne un peu en dessous de 0,80 g. C'est dans les premières têtes à gauche que nous trouvons, pour Sainte Luce, les spécimens les plus « lourds » avec SL-5 (0,86 g), SL-7 (0,78 g) et SL-8 (0,77 g) avec une moyenne à 0,80 g. Cet élément, décisif, confirme que l'étalon n'a pas changé lors du retournement du motif. Dans ce cadre, M. Py avance un poids moyen de 0,75 g pour les oboles « tête à droite avec MA au revers » (OBM-7)⁵⁵. Nous notons cependant que dans son diagramme le plus grand nombre de monnaies de cet ensemble se concentre sur un poids qui se situe entre 0,80 et 0,90 g. La moyenne à 0,75 g provient, en fait, d'un certain nombre de monnaies présentant des valeurs pondérales « anormalement basses » positionnées entre 0,30 et 0,60 g. G. Depeyrot⁵⁶, de son côté, trouve une moyenne de 0,785 g pour l'ensemble des oboles avec la tête à droite⁵⁷. En tenant compte de ces données, auxquelles il faut rajouter que les premières têtes à gauche restent encore alignées sur le poids des têtes à droite, nous pensons qu'une moyenne aux alentours de 0,82 g est la plus probable pour cette fin d'utilisation du vieil étalon initialement fixé à 0,92 g. Cette dégradation pondérale peut ainsi être évaluée à une perte qui se limite globalement à 10 % du poids théorique initial sur une période de près d'un siècle.

⁵⁴ CHEVILLON, J.-A., 2013, p. 135.

⁵⁵ PY, M., 2006, p. 29, fig. 9.

⁵⁶ DEPEYROT, G., 1999, p. 31-32.

⁵⁷ Cette moyenne passe à 0,82 g en enlevant les monnaies d'un poids inférieur à 0,70 g.

En ce qui concerne le groupe A de Lattes, par contre, la moyenne affichée par M. Py est bien inférieure (0,56 g)⁵⁸. Cette constatation est également valable pour toutes les séries suivantes avec des valeurs qui se rapprochent de 0,63 g. L'alignement sur un nouvel étalon (poids théorique à 0,63 g) est donc certainement à placer à ce moment-là. Il doit être possible, à notre avis, de faire un lien entre l'important changement stylistique constaté au sein de ce groupe et ce nouvel alignement pondéral (Fig. 14). Au final, tous ces éléments semblent définitivement infirmer l'existence d'un éventuel étalon intermédiaire aligné sur une obole à 0,72 g⁵⁹.

6. Datation

La présence, ultime, de représentants du groupe A des trésors de Lattes dans notre petit pécule est un élément « déterminant » dans sa datation. En effet, si l'on s'appuie sur l'existence de nombreux autres groupes « stylistiques » ultérieurs dans le trésor de Lattes 1 qui est enfoui avant la fin du IV^e s. et si l'on tient compte que dans ce même trésor n'apparaît aucune « tête à droite » dont les frappes s'interrompent, à notre avis, aux alentours des années 380, on peut en conclure que notre petit dépôt pourrait bien avoir été « perdu » ou « mis en terre », au plus tard, vers le milieu du 2^{ème} quart du IV^e s. av. J.-C. Le trésor de Martigues, datable de la fin du 2^{ème} quart du IV^e s., qui contient bien des monnaies du groupe A, s'avère également composé de spécimens des groupes B2, D⁶⁰ et E (au chignon)⁶¹. Or, ces groupes, à l'exception des oboles « au chignon » plus anciennes, ne sont pas recensés au sein du trésor de Sainte Luce⁶². Cet élément vient cependant confirmer, un peu plus, la datation de ce petit dépôt. Enfin, la magnifique obole SL-13 (Fig. 15), qui ne présente aucune trace d'usure, doit pouvoir être considérée comme un *terminus ante quem* quant aux autres monnaies de ce petit ensemble.



Fig. 15

Enfin, il nous a été signalé, il y a peu, la présence sur cette zone d'une autre monnaie « à la roue »⁶³. A l'avers apparaissent les restes, particulièrement usés, d'une tête à gauche. Au revers, une roue avec un large moyeu et des rayons épais, dans deux des cantons les lettres MA bien marquées et non bouletées. Les dimensions « réduites » de ce spécimen (7-7,6 mm) et sa masse pondérale (0,29 g) semblent plutôt le rapprocher des spécificités propres aux hémioboles. Cette division de

⁵⁸ PY, M., 2006, p. 769 : moyenne à 0,56 g pour les 625 exemplaires de ce groupe stylistique (avec un niveau d'usure général important).

⁵⁹ BRENOT, Cl., 1996, groupe II, p. 30.

⁶⁰ PY, 2006, p. 787.

⁶¹ CASTA, 2015. Ce chercheur a mis en évidence une liaison de coin entre ce spécimen « au chignon » (voir notre fig. 9) et le n° 924 de Lattes 1. Nous le remercions vivement pour son aide précieuse dans la réalisation de notre travail.

⁶² Il est évident que le nombre limité de spécimens de ce petit ensemble ne permet pas d'analyser plus en avant ce domaine.

⁶³ 0,29 g, 7-7,6 mm, coll. privée (Drôme). Cet exemplaire fut découvert plus récemment, nous avons choisi de le présenter mais de ne pas l'inclure directement dans notre petit ensemble pour tenir compte des divers remaniements du chemin.

l'obole, que nous connaissons bien aujourd'hui pour la période des « têtes à droite », avec les hémioboles « à l'ethnique »⁶⁴ puis avec celles sans légende au droit⁶⁵, paraît avoir continué à être frappée en accompagnement des séries suivantes. Il reste encore difficile de les classer plus précisément, d'autant qu'elles furent probablement émises par intermittence, jusqu'à la période tardive du monnayage. Pour le début de ces séries d'hémioboles à la « tête à gauche », M. Feugère et M. Py confirment que « concernant l'apparition du type, des découvertes en contexte à Vié-Cioutat et à Gailhan permettent de remonter jusqu'à la fin du IV^e ou au début du III^e »⁶⁶. Certains éléments, bien que peu visibles, en particulier l'écartement important entre l'orbite et l'arête du nez (qui forme le rebord du flan) nous laisse penser que cet exemplaire serait plutôt à rapprocher de spécimens du groupe A de Lattes. Un travail plus précis sur ces fractions⁶⁷, permettra, pour certaines, de les lier avec les premières oboles à la tête à gauche.



Fig. 16

7. Interprétation

Nous signalerons que dans les milieux de l'archéologie traitant de Préhistoire Récente, l'idée est généralement admise que depuis les grandes haches en jadéite, l'obsidienne sud méditerranéenne, le cristal de roche et, plus tard, avec les débuts de la métallurgie, le cuivre, les objets réalisés dans ces matériaux-là ont toujours bénéficié d'un statut spécial au sein des populations indigènes⁶⁸. Ce petit ensemble d'oboles, présent dans un contexte géographique singulier - petit plateau inexpugnable en position dominante qui a connu une continuité d'occupations / fréquentations depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours - procède du même principe que la grande richesse du mobilier archéologique découvert en ce lieu particulier⁶⁹. Ces monnaies sont un témoignage de la pérennité des contacts établis depuis des millénaires entre le monde indigène local, en l'occurrence ici les Voconces⁷⁰, et le monde méditerranéen. Il constitue probablement, à minima et à son tour, dans la continuité des périodes pré et protohistoriques *in situ* étudiées, par son état de conservation, sa composition chronologique, un matériau précieux ayant reçu une attention particulière. Le simple fait d'avoir été rapporté jusque dans cet espace géographique singulier argumente dans ce sens. Il devait probablement conférer à son porteur une valeur sociale « ajoutée », en véhiculant par sa préciosité une probable « identité distincte » qui pourrait nous ramener vers les « courtiers locaux », mis en avant par Michel Py⁷¹, personnages importants œuvrant à l'interface des différents peuples.

⁶⁴ CHEVILLON, J.-A., GUERNIER, R., 2006, p. 2-5.

⁶⁵ CHEVILLON, J.-A., 2008, p. 11-13.

⁶⁶ FEUGÈRE, M., PY, M., 2011, p. 45.

⁶⁷ Concernant ces hémioboles à la tête à gauche, voir les spécimens n° 357 (0,33 g) et n° 358 (0,32 g) du Corpus de G. MAUREL, 2013, p. 63.

⁶⁸ BRISOTTO, V., 2005.

⁶⁹ Sur ce thème, voir l'exposition permanente au Musée d'Histoire et d'Archéologie de Nyons et des Baronnies pour la diversité des matériaux allochtones et la qualité des mobiliers en provenance de Sainte Luce.

⁷⁰ Strabon, dans sa présentation des peuples alpins, examine dans le livre IV de sa *Géographie*, qui constitue la plus ancienne description de la province romaine de Transalpine, la position des Voconces, auparavant brièvement mentionnés comme les voisins orientaux des Cavares. Pour lui, les Voconces occupent les territoires situés au nord de ceux des Albiens et des Albièques, plus nordiques que les Salyens de la région marseillaise... en précisant qu'ils (les Voconces) se gouvernent eux-mêmes... ». Il reste encore difficile aujourd'hui de cerner le monde voconce sur ses origines.

⁷¹ PY, M., 2006, p. 1161, fig. 463.

La présence d'un petit lot, chronologiquement homogène, de 13 oboles massaliètes d'époque « classique » sur les pentes nord du site de Sainte Luce (Drôme), nous apporte un témoignage inédit et significatif sur la diffusion de ce monnayage dans l'arrière-pays voconces au IV^e s. av. J.-C. Premier ensemble, en dehors de celui de La Courtine d'Ollioules, regroupant à la fois des têtes du Lacydon à droite et à gauche, ce probable petit « pécule », certainement enfoui (ou perdu) vers le milieu du 2^{ème} quart du IV^{ème} siècle av. J.-C., nous permet de clarifier, un peu plus, l'enchaînement des séries qui entourent cette phase de retournement du motif. Ce changement d'orientation, qui sera pour nous « définitif », marque une étape importante dans les évolutions stylistiques de l'obole massaliète au type « figé ». Nous le datons désormais, grâce aux éléments nouveaux, vers la fin du 1^{er} quart du IV^e s. Les données ainsi récoltées, comparées avec celles des autres trésors étudiés pour cette époque, viennent étayer un peu plus nos connaissances sur ces émissions dont les spécificités peuvent varier entre elles, mais également au sein du même groupe stylistique, d'une manière importante au gré des besoins de l'entité et des compétences présentes au sein de l'atelier. Nul doute, qu'un travail complet de classification s'impose dans l'avenir quant à ces oboles qui furent émises, sans interruption notable, pendant près de quatre siècles par Marseille grecque.

BIBLIOGRAPHIE

- BAGAN G., PY M. (2015) Oboles massaliètes et ibéro-languedociennes des avant-monts de l'Hérault, *OMNI* 9, p. 89-104.
- BARRUOL G., (2000) *Provence Romane 2*, Éditeur Zodiaque, 435 p.
- BERARD, G. (1998) Un dépôt d'oboles massaliètes provenant de Gonfaron, Var, *Cahiers Numismatiques*, 136, p. 5-9.
- BOIS M., PLANCHON J. (2010) Les Voconces : un sujet qui dépasse le cadre départemental, *Carte Archéologique de la Gaule : 26, la Drôme*, Paris.
- BRENOT C. (1989) Un trésor de monnaies de Marseille découvert sur le site de La Courtine d'Ollioules (Var), *BSNAF*, p. 252-259.
- BRENOT C. (1996) *Monnaies massaliètes, Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des beaux-arts de Lyon*, (Cl. Brenot et S. Scheers) éd. Peeters, Leuven.
- BRISOTTO V. (2005) Quartz hyalin et obsidienne dans les séries néolithiques entre Rhône moyen et Alpes du Nord : poids et signification, *Circulations et Identités Culturelles Alpines à la fin de la Préhistoire*, (sous la direction de A. Beeching), p. 211-230.
- CARRE R. (1978) Les cultes voconces, *Dialogues d'histoire ancienne*, Vol. 4, p. 119-133.
- CASTA J. (2013) Un exemple d'obole de Marseille grecque au buste juvénile tourné à droite et au revers MA, *Cahiers numismatiques*, 197, p. 3-8.
- CASTA J. (2015) Un exemple de la permanence des influences syracusaines sur le monnayage de Marseille au IV^e siècle av. J.-C. : le cas de l'obole « au chignon », *Cahiers Numismatiques*, 206, p. 3-7.
- CATELAN A. (1923) L'entonnoir des Bas-Voconces. Chemin des Peuples, *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistiques de la Drôme*, Tome LVII, 219^e livre, p. 282-290.
- CHEVILLON J.-A. (2005) Les oboles de Marseille à légende MASSALI. *Bull. Soc. Fran. Numis.*, 6, Paris, p. 150-154.
- CHEVILLON J.-A., GUERNIER R. (2006) Les hémioboles de Marseille à légendes MASSALIOTAN et MASSALI. *Bull. Soc. Franç. Numis.*, 1, Paris, p. 2-5.

- CHEVILLON J.-A. (2008) Un nouveau groupe pour Massalia : les hémioboles au M et à la tête à droite sans légende. *Cahiers Numismatiques, S.E.N.A.*, 175, p. 11-13.
- CHEVILLON J.-A. (2011a) Les monnaies grecques de l'oppidum du Pègue, *Revue Drômoise, Société d'archéologie, d'histoire et de géographie de la Drôme*, 542, p. 55-66.
- CHEVILLON J.-A. (2011b) Les oboles massaliètes à la tête casquée avec un M dans la roue, *Annales du Groupe Numismatique de Provence XXVI*, Aix-en-Provence, p. 09-12.
- CHEVILLON J.-A. (2013) La phase postarchaïque du monnayage de Massalia, *Revue Numismatique 2012*, 169, *Société Française de Numismatique*, Paris, p. 135-158.
- CHEVILLON J.-A. (2014) La place du monnayage marseillais dans le milieu indigène du sud-est, *Les territoires de Marseille antique*, Éditions Errance, Actes Sud, Arles, p. 121-132. Suite au séminaire CNRS sur *l'économie massaliète*, centre Camille Jullian, (dir. D. Garcia), Aix-en-Provence.
- CHEVILLON J.-A., LILLAMAND A. (2015) Une obole « classique » de Massalia à la tête du Lacydon avec une inédite légende ionienne fautée, *Cahiers Numismatiques, SENA*, 203, Paris, p. 11-14.
- CHEVILLON J.-A., MÈGE J.-C. (2015) Une obole de Marseille au crabe provenant de la région de Nyons, *Terre d'Eygues, Société d'Études Nyonsaises*, 56, 2^{ème} semestre, p. 39-42.
- CHEVILLON J.-A. (2015) Le monnayage archaïque de Théliné grecque (Arles, France), *Actes du Congrès International de Numismatique de Taormina*, Sicile.
- DEPEYROT G. (1999) *Les monnaies Hellénistiques de Marseille*, Moneta, Wetteren.
- DEROC A. (1983) *Les monnaies gauloises de la vallée du Rhône*, Paris.
- DEROC A. (1988) Deux trésors d'oboles en argent, le village gaulois de Martigues, *Dossiers d'Histoire et d'Archéologie*, 128, p.82-83.
- DEROC A. (1989) Oboles de Marseille : les trésors d'Ollioules et de Martigues, *Annales Numismatiques du Groupe du Comtat et de Provence*, p. 8-9.
- D'HERMY H. (2011) *Massalia, les oboles des périodes classique et hellénistique 410-49 av. J.-C. et leurs imitations locales*, Petrilli group, Ventimiglia.
- ECARD P. (1992) *Numismatique et archéologie, les apports des fouilles récentes de Martigues*, Mémoire de DEA, Université de Montpellier III.
- FELISAT J. (1987) Inventaire des monnaies trouvées sur l'oppidum du Baou-Roux (B.-du- Rh.) de 1907 à 1981, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Tome 20, p. 99-141.
- FEUGÈRE M., PY M. (2011) *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Éditions Monique Mergoïl et Bibliothèque nationale de France.
- GENECHESI J. (2012) *Les monnaies gauloises et marseillaises découvertes en vallée du Rhône, circulation monétaire et approche économique*, Thèse soutenue à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris.
- GENECHESI J. (2014) Les monnaies gauloises découvertes en pays voconce, *BSFN*, 6, p. 130-138.
- GENEVIEVE V., SIREIX C. (2014) Les fractions d'argent gauloises découvertes sur le site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) : quelques points de stratigraphie et de chronologie, *Aquitania*, 30, p. 169-192.
- GENTRIC G., FERRANDO P. (2013) Le dépôt monétaire d'oboles massaliètes du Castelet à Fontvieille (Bouches-du-Rhône), *Revue Numismatique*, p. 135-146.
- GENTRIC G., SADAILLAN R., RICHARD RALITE J.-C. (2013) Les monnaies préaugustéennes de la colline St-Jacques de Cavaillon, *OMNI* 7, p. 65-83.

- GIRARD Y. (2005) Deux millénaires avant l'Histoire dans la moyenne vallée de l'Ouvèze, *Terres Voconces*, 7, p. 39-64.
- GRAS R. (1976) Oppidum de Sainte Luce, Vercoiran (Drôme), *Union internationale des Sciences Préhistoriques et protohistoriques. IX^{ème} Congrès de Nice, Néolithique et Âges des Métaux dans les Alpes françaises*, p. 65-71.
- MARION J. (1972) Les découvertes de monnaies antiques dans les Alpes-de-Haute-Provence, *Cahiers Numismatiques*, 9, p. 76-86.
- MAUREL G. (2013) *Corpus des monnaies de Marseille et Provence, Languedoc oriental et Vallée du Rhône (520-20 avant notre ère)*, Éditions OMNI, Montpellier.
- MÈGE J.-C. (1995) L'oppidum de Sainte-Luce à Vercoiran, *Archéologie en Baronnie, Rencontres du Gardenotes Baronniard, Lachau*, p. 75-82.
- MESCLE T., CHEVILLON J.-A. (2013) Le monnayage des Glaniques, *Cahiers Numismatiques, S.E.N.A.*, 196, p. 03-08.
- LILLAMAND A., CHEVILLON J.-A. (2012) Une obole de Marseille à l'ethnique avec MA au revers, *Cahiers Numismatiques, S.E.N.A.*, 191, p. 11-14.
- POURNOT J. (2000) Les cultes phocéens et le monnayage massaliète de la deuxième moitié du 5^e s. (d'après les collections du Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille), *Les cultes des cités phocéennes, Ét. Massa*, 6, Aix-en-Provence, p. 183-189.
- PY M. (2006) *Les monnaies précaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattara 19, Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, 2 volumes.
- REYNAUD G. E. (1983) Un trésor de monnaies massaliètes du V^e siècle, *Revue Numismatique*, 6^e série, tome XXV, p. 35-42. (Voir notes bibliographiques par H. NICOLET-PIERRE).
- RICHARD RALITE J.-C., CHEVILLON J.-A. (2005) Du Lacydon à Massalia, les émissions grecques en Gaule du V^e s. av. J.-C., *Actes du Congrès International de Numismatique de Madrid 2003*, Madrid, p. 295-302.
- RICHARD RALITE J.-C., GENTRIC G., RAMONAT R., HADDAD Y. (2009) Le dépôt monétaire d'oboles massaliètes d'Aniane (Hérault, France), *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques*, vol. 46, 3, p. 169-175.
- VARLET P. (1999-2000) L'oculus du site de Sainte Luce (Drôme), *Solaria* 14, p. 15-17.

SOURCES DOCUMENTAIRES

GRAS R. (1964 à 1968) Rapports de fouille. *Documents Service Régional de l'Archéologie - Région Rhône-Alpes*. Inédits.

À VOIR

Musée d'Histoire et d'Archéologie de Nyons et des Baronnie, 8 rue P. Tosca, 26110 Nyons : <http://www.terre-eygues.net/musee.html>

Musée archéologique du Pègue, Le village, 26770 Le Pègue : <http://www.museedupegue.org/>



OMNI

Achevé d'imprimer en juillet 2016

ISSN 2104-8363

Dépôt légal : juillet 2016

Imprimé en France

Edition OMNI

Copyright © Toute reproduction totale ou partielle du contenu de cette revue sans l'accord écrit au préalable de son directeur est interdite.

Copyright © Queda prohibida toda reproducción total o parcial del contenido de esta revista sin la autorización escrita de su director.